

**Les représentations culturelles dans les manuels scolaires algériens:
Cas des manuels de l'enseignement secondaire
Cultural representation in the Algerian school textbooks: case of
secondary education textbooks.**

SISSAOUI Abdelaziz

¹Université Jijel-Algérie, abdelaziz.sissaoui@univ-jijel.dz

Date de réception: 15/01/2022 Date d'acceptation: 04/03/2022 Date de publication:15/12/2022

Résumé :

La présente recherche rend compte d'une étude portée sur les nouveaux manuels scolaires algériens .Elle se fixe pour objectif une analyse des représentations culturelles que l'on fait de l'enseignement de la langue cible dans un milieu formel. Notre corpus est constitué des manuels scolaires et du programme destinés à l'enseignement du français au secondaire. Nous nous intéressons en particulier aux modalités d'interventions pédagogiques et ce à travers une étude des thèmes abordés dans les trois manuels pour en tirer des conclusions quant à l'aspect culturel en terme d'efficacité communicative.

Mots-clés : représentations culturelles,programme,manuels scolaires.

Abstract:

This research reports on a study on new Algerian textbooks. It sets itself the objective of an analysis of the cultural representation that one makes of the teaching of the target language in a formal environment.Our corpus is composed of school textbooks and the program intended for teaching of French at the secondary level.We are particularly interested in the modalities of pedagogical intervention through a study of themes addressed in the three manuals in order to draw conclusion about the cultural aspect in terms of communicative effectiveness.

Keywords:cultural representation,program, textbooks.

Auteur correspondant :SISSAOUI Abdelaziz, Email : abdelaziz.sissaoui@univ-jijel.dz

1. Introduction

Au lendemain de l'indépendance, l'Etat algérien, dans un souci majeur de récupérer les valeurs identitaires et culturelles du pays, longtemps bafouées par le colonisateur, opte pour une arabisation graduelle de toutes les institutions de l'Etat et décrète la langue arabe « langue nationale et officielle ». La question de l'identité et de l'appartenance au monde arabo-musulman avait conduit les responsables de l'époque à construire une école ancrée dans des modèles de représentations linguistiques, culturelles, ontologiques pour la restitution des valeurs sociales sacralisées (religion, mythe, langue...).

L'enseignement, l'un des moyens le plus important de récupération des valeurs culturelles et sociales, est dispensé gratuitement et obligatoirement pour tous les enfants en âge de scolarisation. Cultiver les enfants algériens était l'une des premières préoccupations de la tutelle en vue de restituer notre patrimoine linguistique et culturel et combattre l'alphabétisme et l'ignorance dont a souffert le peuple algérien pendant la présence coloniale. Selon Ahcène L'agha

(...), les objectifs de l'ordonnance de 1979 étaient nobles et généreux. Ils visaient à permettre à un peuple meurtri par la guerre d'accéder aux connaissances, d'éliminer les disparités régionales et les inégalités sociales. Cependant, il faut souligner que les structures et les méthodes de fonctionnement de ce système n'ont fondamentalement pas connu de grands bouleversements durant un quart de siècle. (Ahcène Lagha, 2005 :57).

L'époque actuelle, la mondialisation et les mutations vertigineuses au niveau économique et sociopolitique que connaît le monde d'aujourd'hui, exige incontestablement une refondation de fond en comble de l'école et une adaptation de celle-ci à ce mouvement de transformation planétaire. En conséquence de quoi, l'école ne peut fonctionner en retrait de ce changement et ne peut se confiner dans des représentations ontologiques surannées faisant abstraction aux valeurs exogènes et rejetant toute initiative à l'altérité et à la culture de l'Autre. Dans ce contexte de mutations sociopolitiques à l'échelle internationale, l'Algérie est appelée à se mettre sur les rails, à se libérer des représentations culturelles et

idéologiques des années soixante et soixante-dix en concevant une école digne de ce nom, ce qui constitue un véritable défi pour les décideurs politiques.

Par ailleurs, la crise politique qui a ébranlé le pays dans les années quatre-vingt-dix n'était pas sans incidence sur la politique éducative et sur l'enseignement en Algérie. La réforme scolaire lancée en 2003, avait pour but l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la formation d'un citoyen capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui. Ainsi, de nouveaux curricula et manuels scolaires voient le jour préconisant l'innovation des démarches pédagogiques, la centration sur l'apprenant et sur ses besoins langagiers. Suite à cela, un arsenal théorique et méthodologique a été mis en place par les concepteurs de la réforme en vue de mettre l'école en diapason avec la nouvelle donne. L'approche par les compétences et la pédagogie d'intégration sont considérées comme des leviers de cette révolution pédagogique, assurant ainsi le passage d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage. De manière corolaire, l'enseignement des langues étrangères notamment le français sera adapté aux exigences du monde actuel et doit assurer l'épanouissement de la personnalité de l'apprenant évoluant dans ce nouveau contexte mondial : économie de marché, mobilité géographique, communications sur les réseaux sociaux, liberté d'expression...etc. Le défi est donc plus ardu au regard de la conjoncture actuelle, des exigences du monde socioéconomique qui nécessitent une nouvelle réflexion sur le rôle de l'école et sur les objectifs et les contenus.

Ce présent travail sur l'enseignement de la langue française en milieu formel, nous permettra d'examiner les représentations culturelles et identitaires dans les programmes et dans les manuels de l'élève. Nous tenterons d'apporter un éclairage aux représentations que l'on fait de l'enseignement/apprentissage de cette langue en Algérie en optant pour une analyse des contenus proposés pour la mise en place d'un savoir et d'un savoir-faire en corrélation avec l'évolution du monde d'aujourd'hui. L'interrogation qui aiguise notre curiosité est donc la suivante : la nouvelle conception des manuels scolaires du français contribue-t-elle à l'ouverture sur la culture de l'Autre ? A cette interrogation primordiale viennent

s'agréger d'autres interrogations partielles qui vont nous permettre d'aboutir aux objectifs de la recherche :

-Les nouveaux manuels prennent-ils suffisamment en charge les valeurs exogènes intrinsèques à la langue française ?

-L'affirmation de soi passe -t-elle par l'acceptation de l'Autre ou se limite-t-elle aux valeurs culturelles et identitaires propres à l'Algérie ?

Les hypothèses de la recherche

-La culture de l'Autre dans son acception psychologique serait l'une des composantes du programme du français, langue étrangère ?

-L'enseignement du français permettrait à l'apprenant d'acquérir des connaissances encyclopédiques et de s'affirmer en tant que citoyen algérien doté de repères culturels et identitaires.

2. Etat de l'art

La notion de représentation culturelle ne peut être admise sans son corolaire la représentation sociale. Historiquement parlant, le concept de représentation sociale revient à Emile Durkheim(1989), introduit dans son article « Représentations individuelles et représentations collectives ».Le concept désigne les rapports qu'entretiennent les individus appartenant à la même communauté linguistique. Pour ce philosophe, les représentations individuelles ne peuvent exister sans les représentations collectives car c'est cette dernière qui s'impose à l'individu au travers les règles de fonctionnement sociales auxquelles l'individu doit s'y adapter et s'y conformer. En s'inspirant des travaux de Levy –Brahm, le psychologue Serge Moscovici donne un nouveau souffle au concept en le replaçant dans un cadre théorique. Il distingue les représentations issues des croyances de celles issues des connaissances. Pour Moscovici, les représentations sociales « apparaissent comme des contenus organisés, susceptibles d'exprimer et d'infléchir l'univers des individus et des groupes. »(1960 : 635).

Aujourd'hui, en psychologie sociale, Denise Jodelet, attribue à la notion les caractéristiques suivantes :

Elle est socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Elle n'est pas le simple reflet de la réalité, mais fonctionne

comme un système d'interprétation de la réalité qui organise les rapports entre les individus et leur environnement et oriente leurs pratiques. » (Jodelet 1997 : 32).

Transposé en didactique des langues, la contribution d'Henri Boyer est primordiale car elle n'apporte pas seulement un nouvel éclairage à la communication, elle retrace également les jalons d'une théorie qui prend appui sur les imaginaires ethnosocioculturels. L'approche qu'il propose est ancrée en sociolinguistique et tente de rendre compte de l'importance de la communication interculturelle. Ainsi, la compétence ethnosocioculturelle serait composée de traits relevant de la représentation collective (croyances, attitudes, idéologie, etc.). L'accès à la communication est donc tributaire des représentations communautaires sans lesquelles la communication serait vouée à un échec certain.

Sans nous étaler sur toutes les recherches en matière des représentations sociales et culturelles, nous tenterons dans cette contribution de mener une analyse sur ce sujet en prenant pour corpus le programme et les manuels scolaires de l'enseignement secondaire.

3. Méthodologie de la recherche

3.1. LeCorpus

Notre corpus se compose du programme de l'enseignement du français au secondaire et des manuels de l'élève. Nous présentons d'abord les finalités assignées à l'enseignement de cette langue, puis nous procédons à une analyse des contenus dans les trois manuels (1 AS, 2AS, 3AS). Nous tenterons à travers cette approche de mettre en lumière la conception et les représentations culturelles que l'on fait de l'enseignement du français en Algérie. Sachant que l'enjeu de la politique actuelle est de créer un avenir prospère pour la nouvelle génération par l'ouverture sur le monde et la préservation de notre culture et identité. Pour parvenir à nos objectifs de la recherche, nous nous appuyons fondamentalement sur une lecture des programmes officiels en les confrontant aux contenus sélectionnés pour l'enseignement du français.

3.1.1. Le programme

Dans la loi d'orientation sur l'Education Nationale (n°8-04 du 23-1-2008), les finalités de l'école algérienne sont définies de la manière suivante :

L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. (Chapitre 1 article 2) (Programme de français 1^{ère} AM, 2010 : 5)

A cet égard, nous pouvons dire que la réforme scolaire vise la mise en place des compétences disciplinaires et transversales à travers lesquelles se construit l'identité de l'apprenant algérien en lui inculquant les valeurs identitaires et culturelles ainsi que l'ensemble des valeurs d'universalité en vue de réduire les cloisons entre les différentes cultures. Ainsi, les valeurs endogènes ancrées dans l'esprit de l'apprenant ne doivent en aucun cas entraver son épanouissement par rapport à un monde en perpétuelle transformation. Quant aux objectifs assignés à l'enseignement des langues étrangères, notamment à la langue française, l'accent est mis sur l'ouverture à la culture de l'Autre et sur l'acquisition des savoirs encyclopédiques :

L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures(...). Les langues étrangères sont enseignées autant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de compétitivité dans le monde économique. (Cf. Référentiel Général des Programmes, 2009 : 46.)

L'examen du Préambule du programme du français destiné à l'enseignement secondaire, nous permet de corroborer cette conception de l'enseignement de la langue française en Algérie :

Dans ce cadre, les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi. (Programme première année secondaire, 2005 : 23)

Et on ajoute les objectifs suivants :

- la formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.
- leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Sur le plan spécifique, l'enseignement du français doit permettre :

- l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.
- la sensibilisation aux technologies modernes de la communication
- la familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.

L'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.(Programme première année secondaire 2005 :25)

Au regard de ces objectifs disciplinaires et comportementaux, nous pouvons synthétiser la formation au cycle secondaire comme suit :

- outil de communication indispensable à l'intercompréhension entre des locuteurs appartenant à des sphères géographiques, linguistiques et culturelles différentes,
- accès à un savoir universel et formation intellectuelle par la mise en place d'un contenu adapté aux finalités politiques et aux objectifs pédagogiques,
- l'épanouissement de la personnalité de l'élève algérien évoluant dans un milieu plurilingue,
- la mise en place de l'esprit critique et de l'affirmation de soi.

3.1.2. Les manuels scolaires

Les nouveaux manuels scolaires issus de la réforme du système éducatif peuvent être considérés comme un pari pour l'avenir de la nouvelle génération. Ils ont pour rôle de garantir la transition d'un système éducatif en déréliction à un autre qui serait en corrélation avec les besoins de la société contemporaine. Cette transition doit s'effectuer par le passage d'une

logique d'enseignement à une logique d'apprentissage centrée sur l'apprenant et sur ses capacités réflexives. Un tel objectif pédagogique fait appel à une démarche active axée sur le cognitivisme qui considère la langue comme une construction permanente des savoirs et des savoir-faire, ce qui exige une réelle implication de l'apprenant. L'effectuation de cette approche pédagogique nécessite *ipso facto* de l'innovation dans l'enseignement du français et des pratiques de classes adaptées. De ce fait, la conformité des manuels scolaires sur le plan méthodologique avec les finalités politiques est obligatoire, ils doivent être un outil didactique pertinent à travers lequel se concrétise le projet de société. Dans son article *Le livre scolaire : une nouvelle vision*, Ahcène Lagha décline les recommandations suivantes :

- 1-les éditeurs doivent veiller à mettre à disposition un matériel didactique complet (manuel et guide)
- 2-le manuel doit respecter les orientations et les finalités de la réforme du système éducatif ;
- 3-le manuel doit traduire les exigences du programme suivant le nouveau paradigme pédagogique de l'approche par les compétences ;
- 4-le manuel doit privilégier chez l'apprenant des savoirs qui doivent l'emporter sur l'encyclopédisme ;
- 5-le manuel doit comporter un processus d'évaluation diversifié ;
- 6-le manuel doit véhiculer un contenu socioculturel en rapport avec l'environnement de l'apprenant en mesure de promouvoir la culture de la lecture ;
- 7-le manuel doit viser l'autonomie de l'apprenant et le développement de l'esprit critique. (Ahcène Lagha, 2005 : 55).

En nous basant sur les objectifs de l'enseignement du français, l'examen des manuels va nous permettre de préciser les objets culturels pris en compte dans les manuels et leurs retombés sur le niveau intellectuel et comportemental de l'élève. Pour Meyer (2010), les objets culturels « recouvrent des réalités aussi diverses que des objets concrets, des abstractions, des personnes, des concepts, des lieux et des sites, des attitudes et des rituels ». L'analyse que nous menons nous permettra de vérifier si ces objets culturels s'enracinent uniquement dans la « la culture

savante » propre au patrimoine artistique ou prennent en compte « la culture populaire » dans ses dimensions expérientielles et sociales caractérisée par des schémas socioculturels différents de ceux de l'apprenant.(Galisson 2000).

4. Analyses des manuels

4.1. Le manuel de la première année secondaire

Le manuel de la première année secondaire constitue un espace pour la mise en œuvre des directives ministérielles qui se concrétisent par un choix minutieux des textes mis à l'étude, adaptés aux finalités politiques du pays. Le manuel gravite autour de trois projets didactiques dont chacun d'eux se subdivise en objets d'étude et prend en charge le discours explicatif, argumentatif et narratif. Dans le premier projet « La vulgarisation scientifique », le manuel aborde des thèmes relevant de la culture générale .La thématique choisie se focalise sur l'histoire de l'écriture, des langues et des villes. On y découvre des textes sur les langues africaines, les plans de villes dans le Tiers Monde et des textes sur l'Algérie écrits par des Français, en l'occurrence L. Bertrand, G.de Maupassant et C. Farrere (manuel scolaire, 2016 : 48).Les textes relatifs à la France et à d'autres pays, portent sur l'origine de la langue française, Le Rhône et, enfin, la ville de Tokyo (manuel scolaire 2016 :14. 31, 50)

Dans l'objet d'étude 2 « Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre », on y consacre deux interviews : la première est menée par un sociologue auprès d'une catégorie de travailleurs algériens (manuel scolaire 2016: 69) alors que la deuxième est consacrée au comédien algérien Samain (manuel scolaire 2016 :73). Quant aux projets 2et 3 portant sur l'argumentation et le récit (le fait-divers et la nouvelle), les textes proposés traitent des sujets divers sur la lecture, le jeu, la corrida, le sport, la télévision, le vraisemblable et l'invraisemblable.

En bref, l'appréhension des thèmes choisis portent essentiellement sur la culture savante : l'urbanisation, la connaissance des lieux, des personnalités, le sport, la lecture et le texte littérature.

4.1.2. Le manuel de la deuxième année secondaire

Le manuel de la deuxième année secondaire s'inscrit dans une logique de continuité et de progression avec celui de la première année. Il s'articule

autour du discours objectivé, argumentatif et narratif. Les contenus sélectionnés pour le cursus scolaire prennent en charge des thématiques actuelles relevant de la vulgarisation scientifique : l'effet de serre, les énergies renouvelables, l'écosystème, les OGM, ...etc.

Les projets didactiques se subdivisent en séquences d'apprentissage et visent l'installation des compétences disciplinaires et transversales. Ainsi, l'agir consiste à sensibiliser l'apprenant aux problèmes du monde actuel en vue de le doter des connaissances relatives à ce vaste domaine lui permettant des prises de position à travers la réalisation des projets expressifs sur les grandes réalisations scientifiques actuelles, la mise en scène d'un procès pour défendre des valeurs humanistes.

La mise en place des compétences de communication passe par un ensemble d'activités de compréhension, de langue et d'expression. Les contenus proposés dans les projets pédagogiques nous permettent de préciser, de prime abord, l'intérêt accordé aux savoirs encyclopédiques : le discours objectivé, le reportage touristique, le récit de voyage et la nouvelle d'anticipation. La langue française est conçue comme un outil d'accès à la culture universelle et à la formation intellectuelle de l'apprenant. On fixe pour objectif l'installation d'une compétence culturelle par l'exposition de l'apprenant aux documents relevant du discours objectivé et à l'exploitation des procédés de la démonstration et des modes de raisonnement appropriés au discours. Ainsi, les textes proposés relèvent essentiellement des phénomènes biologiques, météorologiques et atmosphériques, écologiques. A titre d'exemples : Les relations dans un écosystème (manuel : 17) La cellule animale (manuel : 19), Le cyclone (manuel 2009 :33).

Dans une logique de progression avec le premier projet, le projet 2 « Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes », prend en charge l'argumentation pour plaider une cause ou la discréditer. Les thèmes de ce dossier gravitent autour des sujets d'actualité qui préoccupent le monde d'aujourd'hui à savoir le nucléaire et le développement durable, protection du patrimoine, la dérive de la science. La quasi-totalité des textes choisis ont été publiés dans le courrier de l'UNESCO et d'autres par Albert Jacquard. A titre d'exemples : Plaidoyer pour un tourisme consensuel Mike Robinson (manuel2009 : 63) « La solution des petits réacteurs » Christian

Stoffaes (manuel 2009 : 67), Dérive de la science Albert Jacquard (manuel 2009 : 64).

Quant au projet 3 « Présentez le lycée, le village, la ville ou le monde de vos rêves, pour faire partager vos idées, vos aspirations » est subdivisé en deux objets d'étude « Le reportage touristique et le récit de voyage » et « La nouvelle d'anticipation ». On vise la découverte du récit journalistique et du plaisir de l'imaginaire à travers une panoplie de textes littéraires : De Djelfa à Laghouat de Eugène Fromentin (manuel : 94/95), Azeffoun, la mer et le reste...de Taher Djaout (manuel : 98/99), Le départ pour l'exil de Mouloud Feraoun (manuel : 103/104/105) ? CHRONIQUE De Maghnia à El Kala de Ali Beloud (manuel : 110).

Par ailleurs, l'exploitation du récit de voyage permettra la mise en place des compétences linguistiques, culturelles et interculturelles. L'apprenant découvre des voyages effectués en Algérie et ailleurs et acquiert *de facto* des connaissances enrichissantes sur les lieux visités. Le récit est, également, abordé dans la nouvelle d'anticipation où les faits racontés par les écrivains appartiennent à l'avenir ou un futur proche. L'accent est mis sur l'étude des noyaux et des catalyses qui constituent « les plus petites unités narratives » (Document d'accompagnement des programmes : 86). Enfin, le discours théâtral en projet 4 préconisé uniquement pour les classes de lettres doit permettre à l'apprenant de prendre la parole, de s'exercer et d'acquérir une certaine aisance communicative.

4.1.3. Le manuel de la troisième année secondaire

Etant déjà initié au discours objectif, narratif et argumentatif, l'apprenant, en troisième année secondaire, est appelé à manifester son esprit critique et à appréhender les différentes formes discursives pour relater, argumenter et se positionner en tant qu'énonciateur vis-à-vis des sujets en question. Le manuel destiné à toutes les filières se fixe pour objectif l'acquisition des connaissances et l'installation des compétences terminales préparant l'apprenant à la vie socioprofessionnelle et aux études universitaires. Nous découvrons dans le projet 1 consacré aux textes et aux documents d'Histoire, des textes portant sur l'histoire contemporaine de l'Algérie, celle de l'époque coloniale. Des textes d'auteurs algériens feront l'objet d'étude sur les véritables raisons de la conquête, les exactions commises par le

colonisateur. Le choix de ces supports s'inscrit dans le cadre de la commémoration des faits de l'histoire en vue de la reconstruire et de tisser des liens entre le passé et le présent. Dans une vision implicitement exprimée, le projet remet en cause les tentatives révisionnistes de l'histoire coloniale qui tendent à ignorer les crimes perpétrés contre les indigènes. A cet effet, les textes choisis portent sur la période coloniale et traitent des sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre tels que le génocide perpétré à Sétif, les méthodes coercitives et l'impitoyabilité du colonisateur français. Nous relevons à titre d'exemple : Histoire du 8 mai 1945 de M. Yousfi (manuel : 31), Femmes algériennes dans les camps et Une guerre sans merci de M. Kaddache (manuel : 36, 45).

Il est à signaler que l'apprentissage de la citoyenneté s'effectue par le biais de textes à caractère argumentatif. Les projets Débat d'idées et L'appel sont un espace propice pour une éducation civique car on y découvre des textes sur le droit à la parole et au respect de l'autre, le droit à se défendre, à la solidarité universelle. Nous citons comme exemples le texte de Hamid Serradj réunit les fellahs de M. Dib (manuel scolaire : 77), Lettre à Madame de Francueil de J. Jacques Rousseau (manuel scolaire : 102), Appel du Directeur de l'Unesco de Amadou Makhtar M'Bbow (manuel scolaire : 137). A l'instar des autres manuels, le texte littéraire (la nouvelle fantastique), dernier projet didactique, est proposé pour la filière lettres. L'enseignement de ce genre littéraire s'inscrit dans une logique de continuité avec le programme de la première et de la deuxième année secondaire (la nouvelle, la nouvelle d'anticipation, la nouvelle fantastique). Le texte littéraire permet à l'apprenant de développer son élan imaginaire et s'initier à une littérature universelle.

5. Bilan de la recherche

L'examen des trois manuels scolaires de l'enseignement secondaire et du programme du français pour ce cycle montre que la langue française est enseignée comme moyen d'accès à la culture universelle, aux connaissances encyclopédiques tout en développant chez l'apprenant le sentiment d'appartenance à ce pays et en renforçant chez lui les valeurs de la Révolution du 1^{er} novembre 1954 et de l'identité nationale.

L'installation des compétences escomptées s'appuie sur l'approche par les compétences, socle de l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. A travers cette méthodologie, on vise à créer des liens entre les apprentissages acquis en classe et les contextes d'utilisation hors du contexte scolaire : un utilisateur autonome du français, instrument qu'il pourra mettre au service des compétences requises pour la formation supérieure, professionnelle, les entreprises utilisatrices et les contraintes de la communication sociale (programme 1995 : 6).

L'enseignement du français pour ce cycle vise donc l'appropriation des règles régissant les différents types du discours et les enjeux qui les sous-tendent. L'approche énonciative, pierre angulaire de l'enseignement, doit permettre à l'apprenant de développer l'esprit critique et à produire des discours qui portent son individualité et son appartenance socioculturelle et identitaire. Il est important de signaler dans ce travail de recherche, que la culture de l'Autre (la France) n'est pas prise en compte, car les textes mis à l'étude dans les trois manuels examinés ne présentent pas cet Autre dans toute sa dimension ethnosocioculturelle et comportementale. Nous pouvons dire que le dernier argument avancé dans les finalités de l'enseignement du français : l'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix. (Programme 1 année secondaire 2005 : 25) ne fait pas l'objet d'étude dans les trois manuels examinés.

En outre, les contenus sélectionnés pour ce cycle traitent un savoir encyclopédique tels que les OGM, les énergies renouvelables, l'Histoire de l'Algérie, un savoir civique telle que la solidarité auxquels s'ajoute le texte littéraire dans toute sa beauté esthétique. Le choix minutieux des supports reflète bel et bien les intentions du système éducatif algérien : L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui.

6. Conclusion

La recherche que nous avons présentée dans ce travail, qui est loin d'être exhaustif, se veut une réflexion sur les objectifs culturels assignés à l'enseignement du français en Algérie, lesquels ne se dissocient pas des finalités politiques. Nous nous sommes focalisé sur l'analyse des contenus thématiques des trois manuels scolaires pour mettre en lumière les représentations culturelles de l'enseignement/apprentissage du français et cerner la place accordée à la culture de l'Autre dans toute sa dimension ethnosocioculturelle. Pour y parvenir, nous nous sommes basé sur le discours officiel consigné dans le programme destiné à l'enseignement de la langue française.

Rappelons-le, la réforme scolaire enclenchée en 2003 s'inscrit dans un contexte sociopolitique et économique très particulier caractérisé d'abord par un processus de démocratisation entraînant le passage d'une politique socialiste à l'économie de marché et par une déréliction de l'école algérienne construite selon un modèle syncrétique. La mondialisation et la globalisation exige une redéfinition des objectifs de l'école notamment celui de l'enseignement des langues étrangères et une adaptation de celle-ci à la nouvelle donne. Ainsi, l'école doit être un espace où l'apprenant évolue, s'épanouit et se construit un savoir, un savoir-faire et un savoir-être lui permettant son insertion dans le monde socioprofessionnel et la maîtrise des paramètres communicationnels dans des situations d'énonciation avec des interlocuteurs étrangers. Atteindre cet idéal requiert assurément une déconstruction des clichés et une reconstruction de nouvelles représentations sur l'Autre.

En nous référant au nouveau programme pour le cycle secondaire, nous pouvons dire que l'enseignement de cette langue contribue à la formation intellectuelle de l'apprenant et à l'éducation à une citoyenneté par la mise en place des compétences disciplinaires et transversales tels que l'affirmation de soi, le développement de l'esprit critique et l'ouverture sur le monde. Par ailleurs, l'analyse des manuels scolaires (les trois niveaux confondus) confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle l'enseignement/apprentissage du français permettrait à l'apprenant d'acquérir des connaissances encyclopédiques et de s'affirmer en tant que citoyen algérien doté de repères culturels et identitaires. L'enseignement

/apprentissage du français ne se dissocie pas de ses fonctions puristes et élitistes et ce nonobstant les nouvelles orientations actuelles de l'enseignement des langues.

5. Liste de bibliographie

- 1-BLANCHET P et FRANCARD M (2003), Identités culturelles. Paris, A Colin.
- 2-BOYER H (2003) De l'autre côté du discours. Recherches sur le fonctionnement communautaire. Paris l'Harmattan.
- 3-BOYER H (2003), « Peut-on parler d'imaginaires ethnosocioculturels francophones, La francophonie : langues et identités. »[https://www.com/search ?](https://www.com/search)
- 4-DURKHEIM, E (1912) Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australia, Paris, F Alcan
- 5-GALISSON, R (2000). « La pragmatique lexiculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique », Mélanges CRAPEL, n.25.<http://revue.univ-nancy2.fr>
- 6-JODELET D (1997), Les représentations sociales, Paris, PUF
- 7-LAGHA AHCÈNE,(2005), « Le livre scolaire : une nouvelle vision. La refonte de la pédagogie en Algérie ». Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb. www.google.fr Consulté le 19 /02/2020
- 8-MEYER, I (2016), « La carte des différences culturelles » Diatino.
- 9-MOSCOVECI, S (1960), Etude de la représentation sociale de la psychanalyse. Paris, PUF
- 10- TOUALBI THAALIBI Nouredine, 2005, « Changement social, représentation identitaire de l'éducation en Algérie. Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb. www.google.fr. Consulté le 19 /02/2020
- 11-Loi n° 08-04 du 15 Moharram 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale.www.google.fr .Consulté le 10 /02/2020
- 12-Commission Nationale des Programmes, Référentiel Général des Programmes. Alger. Ministère de l'Education nationale, 2009.www.google.fr.Consulté le 10 /02/2020

Les programmes

Programme (première année moyenne (2010)

Programme (première année secondaire) (2005)

Programme (deuxième année secondaire) (2005)

Programme (troisième année secondaire) (2006)

Les manuels scolaires

Français, 1 Année secondaire (2005/2006) O.N.P.S

Français, 2 Année secondaire (2011/2012) O.N.P.S

Français, 3 Année (2007/2008) O.N.P.S

Utilisez le «APA Reference System», voir le lien:

https://www.youtube.com/watch?v=AmiKblUQs_A

La référence doit être directement citée dans le corps du texte

(ex : (Brown, 2006, p35), et la référence complète devrait être écrite dans la bibliographie comme suit **(Times New Roman 13 interline 1.15)**

1. **Livres** : Nom complet de l'auteur (année), titre complet, édition, pays ;
2. **Article du Journal** : Nom complet de l'auteur (année), titre complet de l'article, nom de la revue, place, volume et numéro ;
3. **Article de séminaire** : Nom complet de l'auteur (année), titre complet de la communication, titre du séminaire, place et date, pays ;
4. **Sites web** : Nom complet de l'auteur (année), titre complet du fichier, site web détaillé: http://adresse complète (consulté le jour/mois/année).

6. Annexes